

Séance ordinaire du conseil municipal du 11 mars 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire

Se faire servir en FRANÇAIS S.V.P. à Prévost

Première langue officielle parlée 	
Total - Première langue officielle parlée pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel - Données intégrales (100 %) ¹⁶	12 945
Anglais	370
Français	12 475
Anglais et français	100
Ni anglais ni français	0
Minorité de langue officielle (nombre) ¹⁷	420
Minorité de langue officielle (pourcentage) ¹⁷	3,2



96,3 % francophones

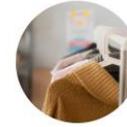
- **Maison d'entraide de Prévost**
 - **6 employés**
 - **70 bénévoles**
 - **60 familles par semaine qui reçoivent de l'aide alimentaire**
 - **6 personnes au conseil d'administration (3 places disponibles)**
 - **C'est aussi une friperie, un centre de réemplois, un réseau d'entraide et solidarité**
 - **788 rue Shaw à Prévost**



Comptoir familial

Venez faire un tour!

[En savoir plus](#)



Friperie

Venez faire de belles découvertes!

[En savoir plus](#)



Entrepôt

Découvrez tous nos objets

[En savoir plus](#)



Sécurité alimentaire

Des paniers de nourriture

[En savoir plus](#)



Guignolée et paniers de Noël

Pour faire pleins d'heureux

[En savoir plus](#)



Développement durable

Écologie et économie circulaire

[En savoir plus](#)



Écoute et références

Entraide et bienveillance

[En savoir plus](#)



Travaux compensatoires

Miser sur la dignité

[En savoir plus](#)



Réinsertion à l'emploi

En mode action

[En savoir plus](#)



La ville a vu son
règlement sur la
décarbonation
annulé !



La ville a vu son
règlement sur la
décarbonation
annulé !



(Québec) Les municipalités, comme Montréal et Prévost, qui ont déjà adopté un règlement pour réduire l'usage du gaz naturel pourront le conserver, mais les maires qui désireront marcher dans leurs pas devront tout d'abord obtenir un avis favorable de Pierre Fitzgibbon et du ministère de l'Énergie.

Mis à jour hier à 5h00



CHARLES LECAVALIER
La Presse



Cette clause de droits acquis (familièrement appelée « clause grand-père ») a été ajoutée dans un amendement déposé la semaine dernière par le ministre Benoit Charette dans le cadre de l'étude du projet de loi sur la performance environnementale des bâtiments, sur le point d'être adopté (voir capsules).

En janvier, le ministre avait indiqué qu'il déposerait un projet de règlement qui empêche les villes de faire cavalier seul pour interdire les branchements au gaz naturel, car elles n'ont pas « l'expertise pour déterminer l'impact de leur décision sur la sécurité

Sépavré



LA VILLE A ACHETÉ UN DIX
ROUES ÉLECTRIQUES

Sépavré



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC](#)



LA VILLE INTERDIT LE CHAUFFAGE AU BOIS : SÉPAVRÊT

- La ville de Prévost a, depuis plusieurs années, investi de grosses sommes d'argent afin d'empêcher toute construction sur le site du golf.
 - Faux
- Le statut de patrimoine, bâti et naturel, a même été accordé au golf par une administration précédente, afin de le préserver pour les futures générations.
 - Faux c'était le nom d'un projet «Golf patrimonial» qui visait réserver des espaces pour les besoins de la Ville. L'idée était...
- Mais, maintenant qu'un nouveau conseil est au pouvoir, leurs plans sont différents. Alors qu'il y a des terrains plus accessibles et disponibles, ils ont choisi le golf (la partie historique) pour leur projet d'école secondaire.
 - Faux, on est 10 ans plus tard, les besoins sont différents et il n'y a pas d'autres terrains disponibles qui répondent aux critères du Ministère de l'éducation suite aux analyses de la Société québécoise des infrastructures.
- En 2005, un groupe d'hommes d'affaires ont acheté le golf ainsi que le Laurentian Lodge qui abritait le Country club du Golf.
- Le golf de Shawbridge est d'ailleurs un des plus anciens golfs de la province de Québec, ayant été fondé dans les années 1920.
 - Le terrain de golf est fermé et inexploité depuis plus 10 ans. Le terrain est en friches.
- Le groupe d'hommes d'affaires a ensuite vendu le terrain aux Constructions Cousineau. Ce dernier prévoyait construire plus d'une centaine d'habitations sur le site du golf.
- La compagnie a donc fait une demande de changement de zonage. Hors, quand les citoyens ont eu vent des projets de construction sur le golf, ceux-ci se sont mobilisés pour "sauver" le terrain du golf.
 - Aucun rapport...
- Après quelques temps, la ville de Prévost s'est rangée de leur côté et a refusé de changer le zonage. Malgré les retombées financières que de ces constructions auraient rapportées à la ville.
 - La Ville en tout temps à voulu garder le contrôle du développement de ce terrain afin de s'assurer qu'il soit fait selon ses critères stricts.
- La ville croyait que de telles constructions, ainsi que les nouvelles routes et la circulation augmentée qui s'ensuivrait, modifieraient de manière irrémédiable le visage et le caractère de ce secteur historique de Prévost.

- Faux, la Ville considère les enjeux de circulation dans sa planification.
- Les résidents étaient d'accords et ne voulaient pas d'un développement à forte densité dans un secteur calme et plutôt villageois-campagnard. En conséquence, la ville de Prévost a dépensé beaucoup d'argent en cour pour empêcher toute construction sur le golf. Les citoyens auraient aimé le transformer en parc.
 - La Ville dans le cadre du Projet créera un grand parc naturel avec des sentiers, des pistes cyclables des airs de biodiversité une agora naturel.
- Arrive 2020 et le nouveau conseil de la ville de Prévost, au pouvoir depuis 2017, annonce un énorme projet de construction. Une nouvelle école secondaire, qui serait située sur le site du Parc rivière-du-nord, là où présentement se trouve des pistes de promenade, des terrains de soccer et de baseball, nouvellement acheté par la ville.
 - Le concept de l'école présenté par la Ville c'était l'implantation d'une école secondaire au cœur de la communauté, au cœur d'un grand parc à proximité des plateaux sportif et des sentiers.
- Les citoyens de Prévost se sont opposés à ce projet. Ce terrain se trouvait justement en face du terrain du golf, et les gens craignaient que cela ne modifie dramatiquement le quartier historique de Prévost, et augmente la circulation dans un quartier tranquille, en plus de détruire un terrain de loisir et de plein air dans Prévost.
 - Après analyse du site initial par la SQI du terrain initial proposé par la Ville, le Ministère de l'éducation n'a pas retenu cet emplacement.
- Il a été démontré à la ville, par des citoyens, que des terrains suffisamment grands et plus faciles d'accès par la route 117 étaient disponibles, ce qui aurait facilité le déplacement des élèves, point très important, on le verra plus loin.
 - Le seul site qui répondait à tous les critères du Ministère de l'éducation était sur la partie Nord de l'ancien terrain de golf.
- Après avoir dit aux citoyens que l'école n'irait pas dans le parc, il a été annoncé, que l'école irait sur le golf. Cela n'a pas alarmé les citoyens, car il faut savoir que le golf comporte deux parties : une patrimoniale et une nouvelle partie, cette dernière ayant un accès direct sur la 117 et adjacente à une école primaire. Les gens ont déduit que l'école s'installerait dans la nouvelle partie, la plus logique et la moins coûteuse en travaux.

- Faux, la partie sud avait une plus grande valeur marchande (donc un prix d'achat plus élevé) et avait des contraintes relatives à la superficie, à la sécurité des élèves et à la présence de plusieurs milieux humide. De plus, pour répondre aux exigences du ministère il fallait exproprier des maisons pour accéder à la rue Principale.
- Or, en 2023, surprise. La ville a annoncé avoir acheté la partie patrimoniale du golf, pour plus de 8 millions de dollars! Le maire a ensuite dévoilé que la nouvelle école secondaire y serait construite, en plus d'un développement à haute densité!
 - La Ville de Prévost a acheté le terrain pour l'école 3,6 millions \$ et la partie parc et l'écoquartier 2,1 millions. Donc, un total de 5,7 millions \$.
- Cette partie du golf n'a aucun accès à la route 117. Elle est entourée de ravins, coulées et ruisseaux. Pour y accéder, la ville devra faire construire un pont, présentement évalué à 12 millions! Tout cela alors que le terrain de la nouvelle partie du golf était à vendre par le même propriétaire, Construction Cousineau, et est, lui, facilement accessible, à moins d'un kilomètre de l'autre site, proche d'une autre école primaire. Mais, par-dessus tout, ce site reçoit l'approbation des résidents du secteur. Mais la ville ne l'a pas acheté, peut-être même pas considéré.
 - Les études de circulation démontrent que le réseau de rue local est capable de prendre le flot de circulation généré par la l'école. Toutefois, pour conserver la quiétude du quartier, la Ville a décidé de construire un pont afin d'éviter toute pression sur les rues locales.
- Les gens de Prévost sont outrés! Cette nouvelle construction changera dramatiquement le caractère, l'identité de Prévost, si ce n'est qu'avec la circulation. Mais ce n'est pas la seule construction qui dévisagera ce même secteur de Prévost.
 - Pétition de 6000 signatures de résidents demandant une école secondaire à Prévost.
- Le conseil de ville a aussi décidé de démolir le centre culturel, à l'origine l'école anglaise, construit dans les années 1900 et classé patrimonial, au lieu de le rénover. Alors que les citoyens dont les maisons sont classées n'ont pas ce choix. Deux poids, deux mesures. Le coût des travaux, évalué à 1,5 millions est supposément trop élevé, alors que récemment, le conseil a voté pour un emprunt de 18 millions pour une nouvelle bibliothèque.
 - Le centre culture présente des enjeux de structure qui ne permettent pas le maintien de ce bâtiment. De plus, cette infrastructure ne répond plus aux besoins en espaces des organismes et d'une population de plus de 14 000

Sépavrê = sépafin



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 12 février 2024; et
- Procès-verbal de correction du 14 février 2024.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:
 ▼

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 11 mars 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 62197 à 62316 Transferts : 91110 à 91297	1 491 598,83 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
69548 à 69758	561 173,57 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement SQ-900-2022-08 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Stationnement municipaux)

➤ **Objet du règlement :**

Revoir la permission de stationner dans les stationnements municipaux en période hivernale.

À cet effet, le stationnement sera autorisé en tout temps dans un stationnement municipal lorsque le stationnement n'est pas permis par une période de tolérance, conformément au règlement.

Gestion règlementaire

3.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 839-1 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'inscription au programme HILO^{MC} d'Hydro-Québec (Admissibilité au programme et modification du montant de la subvention)

➤ **Objet du règlement :**

Revoir les critères d'admissibilité au programme et revoir le montant de la subvention afin de prendre en compte les rabais offerts par Hydro-Québec.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 844 décrétant l'acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- **Objet du règlement :**
Acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures :
 - 1 équipement multifonctionnel
 - 1 camion 10 roues
 - 1 fourgon électrique avec accessoires (hauteur libre d'environ 7 pieds)
 - 3 camionnettes électrique

L'emprunt est au montant de 1 246 000 \$ et d'une durée de 10 ans.

- Les informations sur la procédure d'enregistrement (tenue de registre) seront disponibles lors de la publication d'un avis public sur le site Internet de la Ville.

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 845 de type parapluie décrétant des dépenses en honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville et un emprunt nécessaire à cette fin

➤ **Objet du règlement :**

Règlement de type « parapluie » pour le paiement des honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville et un emprunt nécessaire à cette fin

L'emprunt est au montant de 1 000 000 \$ et d'une durée de 20 ans.

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 846 établissant un programme de subvention à la plantation d'arbres en rives des lacs

- **Objet du règlement :**
Établir un programme de subvention à la plantation d'arbres en rives des lacs.

Le premier lac visé est le lac Saint-François.

Gestion règlementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 847 relatif au remplacement de certaines installations septiques

- **Objet du règlement :**
Exiger le remplacement des installations septiques âgées d'ici le 31 décembre 2027.

Les premières installations septiques visées sont les puisards riverains de lacs.

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 848 établissant le programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques

- **Objet du règlement :**
Financer les citoyens, à même leur compte de taxes, pour l'exécution des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Renouvellement de la réserve pour fins d'utilité publique sur le lot 1 918 787 du cadastre du Québec





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Tonte de gazon et nettoyage des espaces verts - Demande de prix TP-DP-2024-05 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	C.G.E. Entretien saisonnier S.E.N.C.	53 210,33 \$	61 178,58 \$
2	Entreprise spécialisée MG (9291-7988 Québec inc.)	105 367,00 \$	121 145,71 \$
3	Flore Issa	390 012,14 \$	448 416,46 \$
4	Lee Ling Paysagement (9213-0871 Québec inc.)	Aucun prix reçu	
5	Déneigement Polaire Xpress Inc.	Aucun prix reçu	

Gestion des contrats

5.2 Fourniture et livraison de camionnettes électriques - Appel d'offres public TP-SP-2024-07 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Garage P. Venne inc.*	227 700,00 \$	261 798,08 \$
2	Fortier Auto (Montréal) Ltée*	246 666,00 \$	283 604,23 \$
3	Alliance Ford inc.	256 137,45 \$	294 494,03 \$
* Soumission non conforme			

Gestion des contrats

5.3 Équipement de pavage et rechargement d'accotements - Demande de prix TP-DP-2024-12 -
Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Cubex Ltd.	97 600,00 \$	112 215,60 \$
2	Rapid Industries (9432-0090 Québec inc.)	107 000,00 \$	123 023,25 \$

Gestion des contrats

5.4 Fourniture d'une plaque vibrante automotrice - Demande de prix TP-DP-2024-13 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	J. René Lafond inc.	11 600,00 \$	13 337,10 \$
2	Centre de location G.M. inc.	12 499,99 \$	14 371,86 \$
3	Location d'équipement Battlefield (Industries Toromont Ltée)	15 233,41 \$	17 514,61 \$

Gestion des contrats

5.5 Remorque à liant d'accrochage - Demande de prix TP-DP-2024-14 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Imperma-scillant S.E.N.C.	9 500,00 \$	10 922,63 \$
2	Insta-Mix (9018-7980 Québec inc.)	11 250,00 \$	12 934,69 \$
3	Permaroute inc.	15 360,00 \$	17 660,16 \$
4	Novilco Inc.	28 500,00 \$	32 767,88 \$

Gestion des contrats

5.6 Mise à niveau électrique et conversion du système de chauffage au mazout à électrique au 892, rue Richer - Demande de prix TP-DP-2024-22 - Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Vachon électrique inc.	23 900,00 \$	27 479,03 \$
2	M. Bertrand et Poirier Électrique inc.	24 400,00 \$	28 053,90 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

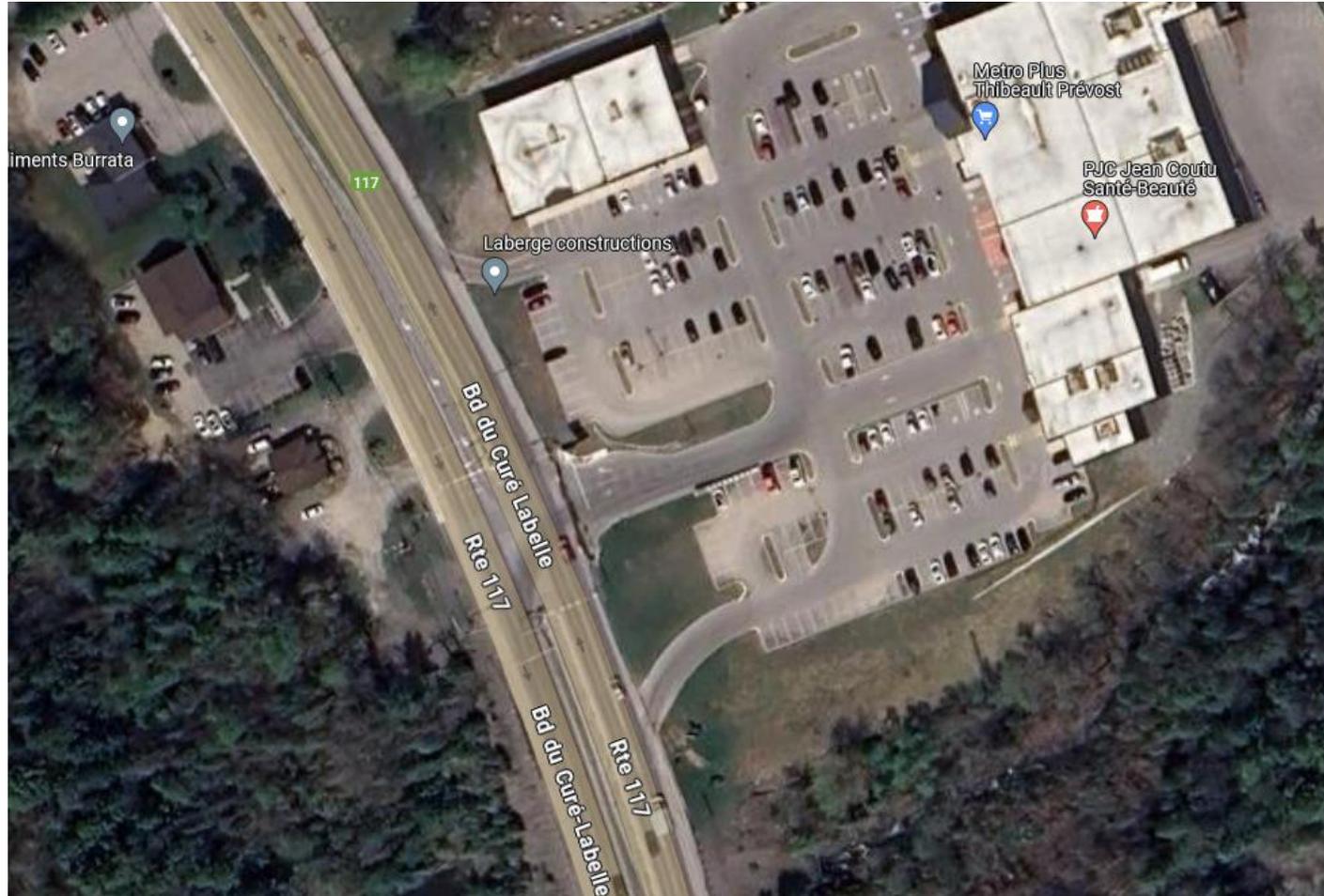
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des infrastructures

6.1 Permission de voirie - Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Demande d'autorisation et mandat de signature - Installation d'un panneau à message variable





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

9.3 Édition 2024 du Marathon du P'tit Train du Nord - Autorisation de passage sur le territoire

ÉVÉNEMENTS 2022

Le Marathon du P'tit Train du Nord qui a lieu de Val-David à Saint-Jérôme pour le marathon et à partir de Piedmont pour le demi. L'organisation joue maintenant dans la cour des grands événements.

En effet, le marathon avec ses 6000 participants se démarque à l'international en obtenant la 45^e place des meilleurs marathons tout juste avant le marathon de Paris! Un beau rayonnement pour Le P'tit Train du Nord!

- Marche de la Sobriété - 100 participants – Levée de fond pour les maisons Pierre Péladeau
- Transport de la Flamme pour les jeux du Canada – Sentier Transcanadien
- Ironman 70,3 et Ironman Subaru de Mont-Tremblant
- Feux d'artifice de Mont-Tremblant
- Fête Nationale de Prévost
- Les Soirées Desjardins de Mont-Blanc – Événement culturel
- Cyclomémoire de la Société Alzheimer des Laurentides – Levée de fond
- Grande traite Culturelle des Contoux, Gossoux et patenteux de Nomingue
- Vélo à Notre Santé pour la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme
- Demi Marathon de Blainville
- Pride Ride – Levée de Fond
- Grande Course GR
- Marathon Desjardins de la Rouge
- Le Grand Portage – Levée de fonds pour la recherche pour la Sclérose en plaques



44 🌍🌍🌍🌍 Jerusalem Marathon Israel

Recommended by Lisa Jackson:
"The chance to explore one of the most revered cities on earth and tread in the footsteps of "the experiences of all three religions" (Jesus, Mohammed and King David) was what initially appealed to me, but being cheered on by Hajdils Jews added an extra dimension. The views of the Mount of Olives and the Dome of the Rock are soul-stirring and worth the uphill slog to get there."

TBA 2025, jerusalem-marathon.com

45 🌍🌍🌍🌍 Marathon P'tit Train du Nord Québec, Canada

Autumnal colours in Canada really have to be seen to be believed. The gently downhill marathon along an old train line follows a valley of picturesque lakes and rolling forested hills covered in deep reds, warm oranges and crisp yellows. There's a slight nip in the air by October, but the support from the Québécois locals will warm you right up. Make sure you grab a poultre (local specialty of chips, gravy and cheese curds) at the end of the hidden gem.

2 October 2022, marathontrouduNord.com

46 🌍🌍🌍🌍 Paris Marathon France

Recommended by Lisa Jackson:
"The aid stations may have featured a surplus of sliced banana slices when I first ran this race, but it's anything but a joke. It's one of the most beautiful cities on earth and takes runners past virtually every landmark, as well as the Bois de Boulogne and Bois de Vincennes, two lovely parks where few travellers tread. Chued support is phenomenal, too – someone handed me a cheery cup of red wine near the finish."

April 2023 (TBC), schweizerletzteparis.com

42 🌍🌍🌍🌍 Athens Marathon Greece

The original marathon – and one of the toughest. It follows the final run of the messenger Pheidippides from Marathon to Athens. Had already run distances in the previous four days, so his heart probably sank when he saw the big hill that starts at 20km and doesn't stop until 33km. At least it's gently downhill into Athens from there. You'll probably echo Pheidippides' words upon finishing – "niçica!" – but hopefully you won't trip dead like he did.

14 November 2022 (TBC), athensathensmarathon.gr

43 🌍🌍🌍🌍 Jungfrau Marathon Switzerland

The bad news is that this race doesn't actually go up Jungfrau (4,300m); the good news is that this race doesn't actually go up Jungfrau. Instead, you'll run steadily upwards from the traditional resort town of Interlaken all the way into the Alps to the Eigergletscher train station at 2,300m. We probably don't need to tell you that the scenery for this race is really nice, but just in case: the scenery is really nice.

10 September 2022, jungfrau-marathon.ch



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.4 Camp de jour 2024 - Tarification

CAMP DE JOUR 2024		
Tarif familial	Résident Coût / semaine	Non-résident Coût / semaine
1 ^{er} enfant	165 \$	Aucun non-résident autorisé
2 ^e enfant	125 \$	
3 ^e enfant	85 \$	
4 ^e enfant	45 \$	
5 ^e enfant	Gratuit	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2024-0003 visant la conservation d'une porte de garage condamnée - Propriété sise au 416, rue du Clos-des-Réas (Lot 2 750 763 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Cession aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels - Demande de permis de lotissement numéro 2023-0018
- Création des lots 6 609 647 à 6 609 649 du cadastre du Québec



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Protocole d'entente - Projet intégré de développement résidentiel sur la montée Sainte-Thérèse « Boule de gomme » - Résolution générale de principe





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Varia

13.1 Proclamation - Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

Le 31 mars 2022, les élu.es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du **13 mars** comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

Il est résolu de proclamer le **13 mars** en tant que « Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive » et d'inviter les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

Varia

13.2 Proclamation - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Le **17 mai** est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

Il est résolu de proclamer le **17 mai** en tant que « Journée international contre l'homophobie et la transphobie » et de souligner cette journée en hissant le drapeau arc-en-ciel.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 8 avril 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !